

Indicateurs relatifs aux séjours hospitaliers et aux recours aux urgences (résumé)

L'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale a actualisé les indicateurs relatifs aux séjours hospitaliers et aux recours aux urgences sur la période 2008-2024¹. Ces indicateurs concernent à la fois les hospitalisations classiques, les hospitalisations de jour (chirurgicales et médicales) et les urgences ambulatoires. Toutes les analyses concernent les Bruxellois (admis dans les hôpitaux à Bruxelles et ailleurs en Belgique) hormis l'indicateur relatif au lieu de résidence du patient qui prend en considération les hospitalisations dans les sites hospitaliers situés sur le territoire bruxellois (que les patients résident ou non en Région bruxelloise). Les indicateurs sont présentés sous forme de nombres absolus, de proportions, de taux, et lorsque les données le permettent, par tranche d'âge ou par commune. Une cartographie de la localisation des sites hospitaliers bruxellois est également disponible. Ces indicateurs ont été calculés à partir des données des Résumés Hospitaliers Minimum (RHM).

Hospitalisations classiques et hospitalisations de jour (médicales et chirurgicales) des Bruxellois

Alors que le taux d'hospitalisations de jour médicales des Bruxellois augmentait sur la période 2008-2019 (passant d'environ 110 à 150 pour 1 000 hommes et d'environ 130 à 200 pour 1 000 femmes), on observe, en 2020, une diminution de ces taux (environ 140 pour 1 000 hommes et 170 pour 1 000 femmes).

Le taux d'hospitalisations de jour chirurgicales était relativement stable entre 2008 et 2019 (près de 40 pour 1 000 hommes et près de 45 pour 1 000 femmes) mais a également connu une baisse entre 2019 et 2020 (environ 30 pour 1 000 habitants chez les hommes et chez les femmes en 2020).

De même, le taux d'hospitalisations classiques, après être resté stable entre 2008 et 2019 (environ 120 pour 1 000 hommes et 155 pour 1 000 femmes), a également baissé entre 2019 et 2020 (environ 100 pour 1 000 hommes et 120 pour 1 000 femmes en 2020).

En 2021, ces trois types d'hospitalisations voient ensuite leurs taux réaugmenter : les taux d'hospitalisations de jour médicales et chirurgicales retournent à des valeurs semblables aux taux observés avant la pandémie mais les taux d'hospitalisations classiques restent légèrement inférieurs aux taux enregistrés en 2019.

Entre 2021 et 2024, tous les taux se stabilisent, hormis les taux d'hospitalisations de jour chirurgicales qui connaissent une augmentation depuis 2023 suite à l'entrée en vigueur d'une réforme favorisant le recours aux hospitalisations de jour chirurgicales.

En ce qui concerne les disparités de genre, quelle que soit l'année, les taux d'hospitalisations classiques et d'hospitalisations de jour médicales chez les hommes sont inférieurs à ceux des femmes. Concernant les hospitalisations de jour chirurgicales, les différences sont très faibles.

¹Les tableaux présentant l'ensemble des indicateurs ainsi qu'une note commentant leur évolution sont consultables ici : <https://www.vivalis.brussels/fr/informer-et-communiquer/indicateurs-social-et-sante/les-indicateurs-de-sejours-hospitaliers-et-urgences>.



Durée moyenne de séjour en hospitalisation classique des Bruxellois

Alors que la durée moyenne de séjour avait continuellement diminué chez les hommes entre 2008 et 2019, passant de 9,2 jours à 7,8 jours, elle a augmenté à 8,7 jours en 2020 puis diminué à nouveau pour se stabiliser autour de 8 jours entre 2021 et 2024. Chez les femmes, chez qui elle avait également diminué entre 2008 (9,2 jours) et 2019 (7,7 jours), elle est restée globalement stable en 2020 (7,8 jours) puis a poursuivi sa diminution (environ 7,5 jours entre 2021 et 2024).

Notons qu'à partir de 40 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes, plus l'âge augmente, plus la durée moyenne de séjour est longue. De plus, on constate une durée de séjour plus importante chez les patients de moins d'un an² en comparaison avec les autres catégories d'âge plus jeunes. Par ailleurs, c'est chez les plus âgés que la diminution de la durée moyenne de séjour (en nombre absolu) a été la plus importante entre 2008 et 2024.

Destination à la sortie des patients bruxellois quittant l'hôpital suite à une hospitalisation classique

En 2024, la majorité des Bruxellois sont retournés à leur domicile (89,2 %) après une hospitalisation classique, 4,9 % sont allés en maison de repos ou de soins, 2,8 % sont décédés, 2,8 % ont été transférés dans un autre hôpital et 0,3 % ont été institutionnalisés dans une initiative d'habitation protégée (IHP) ou une maison de soins psychiatriques (MSP). Notons que le risque de décéder et le risque d'intégrer une maison de repos ou de soins suite à une hospitalisation classique augmente fortement avec l'âge.

Recours aux urgences des Bruxellois

Alors que le taux de passages aux urgences des Bruxellois augmentait globalement sur la période 2008-2019 (atteignant 452,8 passages aux urgences pour 1 000 hommes et 436,3 pour 1 000 femmes), il a diminué en 2020 (383,8 passages pour 1 000 hommes et 365,4 pour 1 000 femmes ; taux proches de ceux observés en 2008). En 2021, ce taux réaugmente mais il faut attendre 2022 pour observer des taux comparables à ceux enregistrés avant la pandémie. Entre 2022 et 2024, les taux sont stables.

Au niveau des disparités de genre, les différences observées sont très faibles.

Recours aux urgences des Bruxellois adressés par un médecin

La proportion de passages aux urgences des Bruxellois adressés par un médecin³ a diminué entre 2008 et 2024 en passant de 10,7 % à 7,0 %, cette proportion est remontée à 9,9 % en 2020. Ce rebond en 2020 s'observe uniquement chez les Bruxellois de moins de 65 ans.

Lieu de résidence des patients admis dans les hôpitaux bruxellois

Les séjours dans les hôpitaux bruxellois concernent majoritairement des patients bruxellois : en 2024, trois hospitalisations sur cinq (tous types : hospitalisations classiques et hospitalisations de jour) dans les hôpitaux bruxellois sont le fait de patients bruxellois ; une sur cinq concerne des patients résidant en Flandre, et une sur six des patients wallons. Pour les urgences (urgences ambulatoires ou tous les passages aux urgences), autour de trois passages sur quatre concernent des patients résidant en Région bruxelloise, un peu moins d'un sur cinq des patients flamands et une faible part (près de 5 %) des patients résidant en Région wallonne. Les proportions observées diffèrent peu d'années en années.

Part des séjours effectués par les Bruxellois dans un des sites hospitaliers de la Région bruxelloise

Lorsque les Bruxellois sont admis dans un hôpital, dans la grande majorité des cas ils sont admis dans un hôpital situé en Région bruxelloise. De 2008 à 2024, ces proportions avoisinent les 95 % pour les hospitalisations (tous types : hospitalisations classiques et hospitalisations de jour) et les urgences ambulatoires.

²Les naissances avec admission uniquement en maternité (dites 'sans complication') ne sont pas incluses dans les analyses.

³Patient adressé par son médecin généraliste, par un médecin de garde, un médecin spécialiste de l'hôpital ou un médecin extérieur à l'hôpital; avec une lettre d'introduction, après un contact téléphonique ou après un contact oral.